



## Union avec un demandeur d'asile

Par **roub**, le **01/12/2007** à **17:55**

Bonjour, j'ai découvert ce site et je souhaiterais savoir si quelqu'un peut me renseigner, mon ami est demandeur d'asile sans passeport, avec un récépissé de trois mois sans droit au travail. Nous voudrions nous unir et qu'il puisse travailler comme tout le monde, pourriez vous nous conseiller, est ce que le PACS est possible ou le mariage? En sachant qu'il ne peut obtenir certains documents du fait qu'il est demadeur d'asile et qu'il ne peut pas contacter son pas d'origine. Nous sommes dans le 64 merci de votre aide et si vous avez des adresses ou des le 64 le 33 ou 31. Merci